

Edito

Le plan national d'actions Loup et Activités d'élevage a pour objectif de concilier la conservation de l'espèce lupine et les activités d'élevage, notamment le pastoralisme.

Ce numéro d'Infoloup met à l'honneur des actions menées en 2024 par des collectivités, des associations ou des établissements publics, pour une coexistence apaisée, qu'il s'agisse d'actions de sensibilisation, d'accompagnement, de formation, ou de connaissance.

Ces retours d'expérience ne sont qu'une petite partie de l'ensemble des actions mises en œuvre sur le terrain. Nous espérons pouvoir vous en présenter d'autres dans de futurs numéros.

Sommaire

<u>Communauté de communes du Pays des Ecrins</u>	p.2
<u>Meuse Nature Environnement</u>	p.3
<u>Parc naturel régional du Queyras</u>	p.5
<u>Parcs nationaux</u>	p.6
<u>Association FERUS</u>	p.8
<u>Communes de Revel et Chamrousse</u>	p.9
<u>Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie</u>	p.10
<u>Association Sours</u>	p.12
<u>Association WWF France</u>	p.13
<u>Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes</u>	p.14
<u>Sociétés d'économie alpestre de la Savoie et la Haute-Savoie</u>	p.16

Communauté de communes du Pays des Écrins (05)

En 2024, la Communauté de communes du Pays des Écrins s'est emparée de la question pastorale au travers de ses compétences liées aux activités de pleine nature.

Les pratiquants traversant de nombreuses zones d'alpage, il apparaissait nécessaire de sensibiliser les usagers aux chiens de protection et à la structuration du pastoralisme sur le territoire.

Une médiatrice pastorale a été recrutée sur la saison (4 mois) avec le financement de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Sud et du Département des Hautes-Alpes afin d'apporter une présence terrain au Pays des Écrins.

Cette première année a permis de mener à bien plusieurs missions et de toucher un certain nombre de pratiquants, locaux, excursionnistes comme touristes :

- stands sur les marchés : 170 personnes
- maraudes en alpage : 220 personnes
- 3 cinés débats au cinéma intercommunal : 80 personnes
- formations in situ pour le grand public et le personnel des offices de tourisme : 90 personnes
- évènements extérieurs (fête des alpages) : 100 personnes



Formation in situ aux touristes du territoire
© Communauté de communes du Pays des Écrins



Formation aux scolaires à Vallouise-Pelvoux
© Communauté de communes du Pays des Écrins

Au-delà de ces missions, une grande partie du travail a consisté à cartographier les alpages du territoire avec les acteurs concernés (éleveurs et bergers) et à faire un état des lieux de la situation pastorale. L'objectif étant de donner une information sur la présence des troupeaux avec les dates indicatives, il a été nécessaire de cibler les alpages concernés en fonction des emplacements identifiés.

Huit modèles de panneaux sont ainsi adaptés à la réalité de chaque secteur. Le rappel des bons comportements est réalisé par une infographie. 28 panneaux ont été posés sur le terrain et ont été publiés sur le site internet de la Communauté de communes du Pays des Écrins et de l'office du tourisme.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Contact : Robin Paya (r.paya@cc-paysdesecrins.com)

Meuse Nature Environnement

Communiquer objectivement grâce aux retours d'expériences de terrain.

Depuis le retour du loup en plaine du Grand Est en 2013, Meuse Nature Environnement privilégie un travail de terrain aux côtés des éleveurs et notamment de l'association *Encore Éleveurs Demain*, avec la pose de caméras à déclenchement automatique pour le suivi du loup à proximité des exploitations, des expérimentations de mesure de protection, l'installation et le suivi de clôtures, l'échange régulier avec les différents acteurs concernés, etc. Ceci dans un objectif de limiter les prédateurs sur les troupeaux domestiques.

En parallèle de ces actions de terrain, l'association a renforcé sa communication depuis quelques années pour partager des informations issues de ses retours d'expériences de terrain. Outre les différents événements pour accompagner les structures d'autres territoires de plaine, l'association participe depuis plusieurs années à la grande Foire agricole de Poussay qui accueille plus de 150 000 visiteurs et au festival animalier européen de Montier-en-Der. Elle organise aussi des conférences à destination du grand public et des interventions dans des établissements scolaires.



Stand loup-élevage à la Foire agricole de Poussay. L'association y tient un stand depuis 2022 et renouvellera sa participation en 2025.



A gauche : le 24 mai 2024, s'est tenue au cinéma de Commercy (55) une soirée-débat sur le sujet du loup à la suite de la projection du film de Jean-Michel Bertrand "Vivre avec les loups". L'événement a pu réunir une centaine de personnes avec un public diversifié (éleveurs, enfants, grand public, élus) et ce, avec de riches échanges.

A droite : conférence donnée à plus de 200 étudiants lors du festival de Montier-en-Der 2024. Là encore, l'association sera présente pour le festival 2025.

Meuse Nature Environnement

Une exposition « loup élevage » issue d'une longue expertise de terrain

Après plus de 10 ans à travailler sur le retour du loup et la protection des troupeaux, l'association a pu concrétiser la création d'une exposition (roll-up) pour présenter le sujet de loup et de la protection des troupeaux en contexte de plaine.

Cette exposition pédagogique présente la problématique pour mieux appréhender le sujet de manière objective en intégrant les difficultés techniques et humaines rencontrées par les éleveurs de plaine.

La création de cette exposition est notamment possible grâce au soutien de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette exposition est amenée à être complétée et peut-être mise à disposition d'autres structures dans un cadre pédagogique.

Contact : Sébastien Lartique (s.lartique@meusenature.fr)

AGIR SON NIVEAU RÔLE ACTEURS TERRITOIRE

De nombreux acteurs sont concernés par la présence du loup et jouent un rôle clé pour la **coexistence entre le loup et les activités humaines**.

PRÉFECTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Service de l'État qui :
 - Applique les directives gouvernementales et gère le Plan National d'Actions Loup et activités d'élevage
 - Faisait les services techniques des DREAL et DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, compétents sur l'ensemble des départements concernés par le loup, afin de sur une expertise.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'Auvergne-Rhône-Alpes

DREAL : Service régional de l'État qui :
 - Dépend du ministre chargé de l'Environnement et des autres ministères
 - Gère l'administration, les études et la communication
 - Supervise la coordination entre les différents acteurs régionaux, agences de l'eau (DCE, CTE), élus locaux, éleveurs, associations et professionnels de la nature et du territoire.

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

OFB : Établissement administratif de l'État assurant notamment :
 - La gestion, la suivi et la protection des populations de loup en France, en tenant compte des aspects de subsistance pour les territoires ruraux, dont le élevage.
 - Les contacts de dialogue sur le loup et la lutte à l'échelle de tout le territoire.

LIEUTENANTS DE COURTIÈRES

Dans les zones de présence du loup, ces bénévoles formés peuvent être appelés pour :
 - Intervenir en cas d'attaques répétées sur le bétail.
 - Mettre en place des mesures préventives (ex : effarouchement ou filaire qui sont réalisés en lien avec l'OFB, les éleveurs et les acteurs locaux).

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Représentent les intérêts des agriculteurs et l'impact dans la pratique des éleveurs et le bétail qui doivent toucher par des attaques.
 - Peuvent offrir des diagnostics d'explication, proposer des mesures préventives...

ET TANT D'AUTRES...

LE LOUP EN PLAINE

UNES PARCOURS D'ACTES RÉALISÉS

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.LOUP-ELEVAGE-PLAINE.FR

Focus sur les CLÔTURES ÉLECTRIFIÉES

Dans le cadre du Plan National d'Actions Loup et activités d'élevage, plusieurs systèmes de protection électrifiés sont recommandés pour la protection des troupeaux.

Toutes les clôtures éligibles à un soutien financier par l'État doivent être électrifiées avec un minimum de 3 000 Volts.

LES FILETS ÉLECTRIQUES

Utilisés couramment pour conduire les troupeaux sur des parcelles ouvertes (sans clôtures fixes), les filets se composent de fils conducteurs en plastique renforcés par des fils métalliques, généralement en acier ou en cuivre. Lorsqu'un animal touche le filet, il reçoit une décharge proportionnelle à la puissance du poste électrique.

USAGES

En outre, ils sont souvent employés pour créer un **parec de nuit** afin de faciliter la **surveillance nocturne**. Ils sont aussi utilisés pour la protection des troupeaux en plaine.

HAUTEUR

Le plus utilisé mesure **90 cm de haut**, hauteur suffisante pour être éligible à l'aide à la protection des troupeaux contre la prédation. Pour éviter que les animaux franchissent le fil et se blessent, certains éleveurs optent pour des fils de **100 cm de haut**. Plus rarement utilisés, plus lourds et encombrants, les fils de **145 cm de haut** sont certainement plus efficaces pour prévenir le passage d'un loup.

LA CLÔTURE À PLUSIEURS FILS

Selon l'appel à projet de l'aide à la protection des troupeaux contre la prédation, il est demandé d'avoie au minimum quatre fils électrifiés sur tout le pourtour de la parcelle pour qu'une clôture soit considérée comme éligible à l'aide.

TEMPORAIRES

Pour des besoins ponctuels (pendant le pâturage de troupeaux), les clôtures à 4 fils permettent une installation facile et rapide, qui peut être facilement démontée ou réajustée lorsque le bétail n'est plus présent. La hauteur n'excède pas 90 cm.

PERMANENTES

Pour des besoins permanents, les clôtures à 9 fils électriques sont particulièrement efficaces. Elles sont constituées d'une structure en acier de 90 cm à 2 mètres de haut.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.LOUP-ELEVAGE-PLAINE.FR

Focus sur les EXPÉRIMENTATIONS

Si, techniquement, toutes les parcelles d'une exploitation peuvent être protégées, économiquement cela n'est pas toujours viable. Pour optimiser efficacement la protection des troupeaux, il est impératif d'**analyser chaque parcelle et chaque lot** d'une exploitation pour **proposer des mesures adaptées**.

Dans le cadre des expérimentations en contexte de plaine, plusieurs dispositifs ont été testés : des mesures d'effarouchement, des troupeaux permanents...

L'EFFAROUCHEMENT

Le système d'effarouchement (autorisé uniquement à proximité des troupeaux) repose sur l'**effet du changement**. En effet, le loup est sensible à deux facteurs : **l'expérience négative** et le changement. Par exemple, si un loup attaque un troupeau une première fois sans moyens d'effarouchement, puis recommence quelques mois plus tard en présence de colliers à ultrasons, il peut être effrayé. Cependant, il est important de noter qu'**avec le temps, le loup s'adapte** et finit par perdre la crainte de ces dispositifs, qu'ils soient lumineux, sonores ou olfactifs.

EXPÉRIMENTATIONS EN PLAINE

De nombreux outils innovants ont été testés pour protéger les troupeaux en plaine. L'un d'eux est le **collier à ultrasons**. Lorsque le bétail perçoit le son ou à l'approche d'un prédateur, les ultrasons (à 20 kHz) déclenchent un signal. Ce son est très gênant pour le loup. De nouveaux dispositifs nommés **Colliers Anti-Loup 2 (CAL2)** sont testés dans différentes régions de France.

COLLIERS À ULTRASONS

FLADRY ET TURBOFLADRY

Le fladry est un fil sur lequel des bandes de ruban (orange, jaune ou rouge) de 50 cm de long sont fixées tous les 20 cm. Le band est attaché au sol par des poids, à environ 50 cm du sol et peut être électrifié. Dans ce cas, le dispositif est appelé « Turbo-Fladry ».

FOXLIGHT

Cette boîte jaune est dotée d'un flash réglable et de deux vibrations lumineuses. Elle est utilisée pour effrayer le loup. La lumière est activée à 500 mètres et peut être réglée à 500 mètres. L'objectif de ce dispositif est de créer l'illusion d'un troupeau (général).

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.LOUP-ELEVAGE-PLAINE.FR

Parc naturel régional du Queyras (05)

À la suite du retour des loups à l'automne 1997, le Parc du Queyras a initié, dès 1998, des mesures d'accompagnement en direction du monde pastoral.

Cet accompagnement passe par l'organisation d'ateliers techniques pastoraux en fin de saison, permettant d'aborder la question de la cohabitation entre troupeaux, chiens de protection et activités de pleine nature ; ou encore la mise à disposition de cabanes nomades héliportables.



Le parc organise aussi des sorties destinées aux visiteurs et aux locaux pour partir à la rencontre des bergers afin d'expliquer toute la technicité de ce métier et rentrer en contact avec les chiens de protection.

En complément, d'autres actions sont menées tout au long de la saison. Une attention particulière est donnée à l'organisation d'une information et d'une sensibilisation au pastoralisme pour le grand public et les socioprofessionnels.

Au cours des étés 2023 et 2024, des soirées film-débat sur les chiens de protection en saison estivale (projections de Rasco & nous) rassemblant à chaque fois entre 60 et 70 personnes.

Chaque été, 6 écogardes viennent renforcer l'équipe du parc pour sensibiliser les visiteurs à la fragilité des milieux et à la présence de troupeaux, avec des conseils délivrés sur les comportements à adopter.

Depuis 2023, un renfort de l'équipe a permis d'initier une action ciblée sur les chiens de protection, pour connaître la situation, les problèmes, les solutions possibles. Cette personne formée a engagé un travail d'aide, de conseils en direction des bergers et éleveurs en difficulté avec leurs chiens de protection. Le Parc envisage de renforcer cette nouvelle mission pour laquelle il y a beaucoup d'attentes sur le territoire avec notamment l'aide à la mise en place et le suivi des chiens de protection.

Un travail partenarial a également été développé avec la gendarmerie pour la mise en place de sorties de terrain conjointes, des échanges sur les approches pour désamorcer des situations de conflits en cas de morsure par exemple, ou la mise en relation avec les bergers.

Au fil du temps, cette mission active depuis plus de 25 ans, fait progresser le territoire en valorisant des solutions à destination du monde pastoral, des acteurs locaux, des visiteurs...

Contact : Anna Christian (a.christian@pnr-queyras.fr)

Parcs nationaux

Dans les Parcs nationaux de haute et moyenne montagne, l'activité pastorale revêt une importance majeure, pour son caractère économique mais également car elle contribue fortement à la préservation des habitats naturels, de la biodiversité et des paysages.

Les parcs nationaux se sont forgés une réelle expérience dans l'accompagnement des éleveurs à la protection des troupeaux afin de limiter la prédation. Plusieurs actions ont été conduites en 2024 en Vanoise, dans les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins et le Mercantour.

Zoom sur deux actions menées :

La Vanoise poursuit les animations pastorales pour sensibiliser les visiteurs

En saison estivale des animateurs pastoraux sont recrutés par le Parc national en Haute-Maurienne. Dans un contexte de hausse de la fréquentation touristique, on constate qu'une part du public, néophytes en montagne ou pratiquants de nouveaux sports de pleine nature, ne dispose pas des codes de conduite à adopter sur un territoire qui est aussi le lieu de travail des bergers.

Après un temps de formation avec des éleveurs, des bergers, des accompagnateurs en montagne et des techniciens, les deux animateurs ont fait leurs tournées. De mi-juin à la fin août, ils sont allés à la rencontre des randonneurs, au départ des sentiers, sur les chemins de montagne et dans les refuges.

Leur mission a consisté à informer les visiteurs des activités agricoles menées en alpage et des comportements à adopter, notamment face à un troupeau de moutons ou à des chiens de protection.

Ce type d'action est également conduit par d'autres parcs nationaux et le bilan est aujourd'hui unanimement reconnu et apprécié par les divers acteurs locaux (bergers, éleveurs, prestataires touristiques, touristes, habitants, élus...) en contribuant à limiter les incidents entre les patous et les promeneurs.



© Florian Maurer – Parc national de la Vanoise

Parcs nationaux

En Cévennes, l'engagement auprès des éleveurs se poursuit et s'enrichit

Le Parc a construit des cabanes pastorales aménagées sur le territoire pour permettre l'hébergement de bergers dans de bonnes conditions. Depuis 2016, ce sont six nouvelles cabanes pastorales, qui ont été construites en cœur de Parc sur les estives. Au-delà de l'entretien, chaque année, des travaux d'amélioration sont engagés : ressource en eau, production d'énergie... Ces aménagements facilitent le maintien d'une présence humaine pour le gardiennage des troupeaux.

Côté sensibilisation, chaque été depuis 2021, 7 médiateurs pastoraux sont embauchés par le Parc pour informer les randonneurs sur la présence de troupeaux et les comportements à adopter en présence de chiens de protection sur les sites les plus fréquentés du cœur de Parc.

En parallèle, depuis 2023, le Parc national des Cévennes a expérimenté un dispositif de bergers d'appui mis en place dans les parcs alpins. Avec l'aide du service de remplacement de Lozère, des bergers expérimentés sont à la disposition des éleveurs et bergers victimes d'attaques de loups pour apporter un soutien technique ponctuel (regroupement des animaux, soins aux brebis blessées, réfection des clôtures...). Même si la mise en place de ce dispositif a pris plus de temps que prévu pour la saison 2023, au vu des retours reçus de la part d'éleveurs ayant fait appel à ces bergers d'appui, le dispositif est apprécié et reconduit depuis avec une mise en œuvre plus précoce et une meilleure communication auprès de la profession.



© O. Prohin – Parc national des Cévennes



Cabane pastorale de Finiels (Mas d'Orcières)
© O. Prohin Parc national des Cévennes

Enfin, le 25 avril 2025, une journée sur la thématique du loup a été organisée afin d'apporter aux membres des instances de l'établissement (élus, représentants du monde agricole, forestiers etc.) des connaissances sur l'espèce et sur la gestion de ce dossier au niveau local et national. Elle s'est déroulée dans un climat apaisé et constructif notamment sur une estive qui a subi de nombreuses attaques depuis 2023. La trentaine d'administrateurs qui ont participé à cette journée ont reconnu l'intérêt de la démarche et il est prévu que d'autres échanges se poursuivent sur ce sujet dans un format similaire.

Contact : India Martel (india.martel@parcnational.fr)

Association FERUS

Consciente des difficultés rencontrées par l'élevage en zones « loup », l'association FERUS a mis en place il y a plus de 20 ans dans les Alpes, le programme PastoraLoup. L'objectif principal est de renforcer la présence humaine auprès des troupeaux ovins et caprins et d'apporter un soutien à la mise en place des moyens de protection. En 2023, FERUS a adapté son programme PastoraLoup et a lancé Pastoraloup-Massif du Jura, afin de concilier présence du loup et élevage bovin dans ce massif.



En 2024, dans le massif alpin, 126 bénévoles se sont impliqués et l'équivalent de 1 125 jours/nuits de bénévolat ont été réalisés grâce à eux chez 24 éleveurs partenaires. Le loup aura été mise en fuite plus d'une douzaine de fois lors de ces missions, tandis qu'une prédation (un agneau) et une suspicion de prédation (un cabri) sont à déplorer. Dans le Jura, 55 bénévoles se sont mobilisés lors de 153 nuits de surveillance en binôme, soit l'équivalent de 318 nuits de bénévolat pour 6 éleveurs. Il n'y a pas eu de prédation sur les troupeaux surveillés.



Au-delà des bénéfices quantifiables d'un tel programme, PastoraLoup permet aussi d'établir un dialogue apaisé et constructif avec le monde de l'élevage et les éleveurs partenaires mettent en avant la tranquillité d'esprit retrouvé lorsqu'un bénévole est présent.

En 2025, deux nouvelles équipes PastoraLoup verront le jour, en Bretagne et dans le Lot.

En parallèle, l'association FERUS s'implique aussi dans la sensibilisation du grand public, au travers de *Parole de Loup* et *Parole de Patou*, programmes d'information sur la présence du loup, le PNA loup et activités d'élevages, et la présence des chiens de protection.

Contact : Fannie Malet (fannie.malet@ferus.org)

Communes de Revel et Chamrousse (38)

En 2024, les communes de Revel et Chamrousse ont recruté une médiatrice pastorale, Cloée, pendant 3 mois et demi de mi-juin à septembre. Le poste a été financé à 80% par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du PNA loup et activités d'élevages.

Cloée avait pour mission de sensibiliser les nombreux usagers de la montagne (randonneurs, traileurs, bivouaqueurs, vététistes...) à l'existence des alpages (la Pra et les Gaboureaux), avec la présence du troupeau et des chiens de protection. Elle se plaçait sur les chemins fréquentés de l'alpage ou à proximité du troupeau et communiquait les bons gestes à avoir en présence du troupeau.

Elle expliquait aussi le métier de berger et l'adaptation nécessaire face au retour du loup. Elle tenait des stands lors d'évènements (fête de la transhumance, fête du bois) ou régulièrement au départ des randonnées. Elle a également animé des soirées en refuge les samedis. Ce sont plus de 3 300 personnes qui ont croisé la médiatrice et qui ont reçu ses explications et conseils.



Le travail est bien apprécié des acteurs locaux, cela permet aussi de faire du lien sur l'alpage. La médiatrice a également recensé les incidents avec les chiens de protection, ce qui a permis d'objectiver les situations pour éviter de nouveaux incidents.

Le poste est un réel avantage sur les communes, dont la fréquentation sur les zones de montagne ne fait qu'augmenter, faisant du partage de l'espace un sujet crucial.



Contact : Lucie Bezombes (environnement@revel-belledonne.com)

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

Les Réserves naturelles de Haute-Savoie en actions pour permettre la cohabitation entre le Loup et les activités d'élevage

Les Réserves naturelles nationales de Haute-Savoie (RNN74) gérées par Asters-CEN74, le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, ont vu le retour du Loup gris au sein de leur territoire depuis 2019. Dès 2020, l'un des principaux foyers d'attaque du département était situé en réserves naturelles. Le gestionnaire n'a cessé d'être aux côtés des éleveurs et des bergers pour que la cohabitation entre l'activité d'élevage et la présence d'un grand prédateur soit possible. Le Conservatoire accompagne la profession agricole avec la réalisation de diagnostics territorialisés sur la vulnérabilité des troupeaux, la mise en place et la coordination d'un dispositif de bergers d'appui, la mise à disposition de matériels d'effarouchement, l'amélioration du système de protection et des conditions d'exploitations aux côtés des services de l'Etat, du conseil départemental et de la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74), la médiation – formation – sensibilisation vis-à-vis de la présence des chiens de protection, la sensibilisation du grand public... Deux de ces expériences sont détaillées ici :

Mobilisation d'un berger d'appui dans les RNN74

Face à la pression de prédation et à la charge de travail conséquente auxquelles les alpagistes sont confrontés, le soutien des bergers d'appui est fortement apprécié. Véritables bergers professionnels autonomes et mobiles, ceux-ci interviennent prioritairement dans les situations d'urgence liées à une attaque ou à la présence répétée de prédateurs proches des troupeaux de petits ruminants. Ils aident ainsi à regrouper le troupeau, renforcer sa surveillance de jour comme de nuit, renforcer les moyens de protection, rechercher les victimes mais également apporter une présence aux éleveurs et bergers qui se sentent souvent désemparés dans ces situations.



© L. Durand : le berger d'appui des RNN74 avec le berger salarié de l'apage Joyet, dans la RNN des Contamines-Montjoie

A l'instar des dispositifs déployés dans les Parcs nationaux alpins, le soutien d'un berger d'appui est proposé depuis l'été 2021 aux éleveurs exploitant un alpage situé dans les RNN74. Ce dispositif est coordonné au quotidien par Asters-CEN74 en collaboration avec les services de l'Etat et les services agricoles locaux.

De fait, l'aide du berger d'appui est gratuite pour les éleveurs. Dans le cas des RNN74, de 2021 à 2024, le berger d'appui a été mobilisé 326 jours au total (soit 82 jours par saison d'estive en moyenne) auprès de 7 éleveurs/groupements pastoraux différents. Le dispositif sera reconduit en 2025.

Pour en savoir plus sur ce poste de berger bien particulier, un clip vidéo a été proposé par RNF en 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=E29iDF9bKdc>.

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

Evaluation et gestion adaptative du risque loup

Dans un contexte de prédation importante et pour accompagner l'adaptation des éleveurs d'un groupement pastoral présents dans la réserve naturelle de Passy, la commune de Passy et Asters-CEN74 ont fait appel en 2023 à l'IPRA (Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection) pour la réalisation d'une évaluation et de préconisations pour une gestion adaptative du risque Loup sur le territoire.

La méthodologie appliquée par l'IPRA se déroule en 3 étapes : l'analyse du contexte dans lequel se situe l'unité pastorale, l'évaluation de la vulnérabilité du troupeau et l'identification de recommandations pour la gestion du risque Loup.

Les éléments de contexte sont récoltés auprès du gestionnaire de la réserve naturelle, des éleveurs et bergers ainsi que sur le terrain grâce à un dispositif de plusieurs caméras automatiques et à l'utilisation de caméras thermiques pour des observations nocturnes. Sont notamment inclus les facteurs spécifiques au territoire (réserve naturelle, fréquentation, géographie de l'unité pastorale...), le fonctionnement du système pastoral dans son ensemble (nombre de troupeaux, de bêtes estivées, historique des mesures de protection...), le facteur Loup (historique des observations, nombre d'individus, utilisation du territoire, comportements observés...).

Une évaluation de la vulnérabilité est établie sur la base des données récoltées. Elle prend en compte la propension du troupeau à être attaqué et la propension du(des) loup(s) à attaquer. Une analyse SWOT est également réalisée pour l'ensemble des composantes du système.

Ce travail a abouti à l'émission de recommandations pour optimiser la gestion du risque Loup sur le territoire.



© IPRA : Exemple d'image obtenue avec une caméra thermique

Ces recommandations sont axées autour d'un plan de protection de base (à l'année) et d'une gestion adaptative au jour le jour qui s'ajustent aux conditions du moment. Deux objectifs ont été identifiés :

- consolider la gestion du troupeau : pour mieux optimiser la ressource et la production, participer à la conservation des milieux et mettre en place un système de protection efficient ;
- optimiser la mesure de protection « chiens de protection », clef de voûte du système.

Le rapport remis aux éleveurs détaille de nombreuses recommandations portant sur le système pastoral, le travail des chiens et la gestion du multiusage.

Cette analyse a été bien accueillie par les éleveurs et les bergers. Plusieurs recommandations ont été mises en place au cours de l'été 2023 avec succès, d'autres seront déployées dans les années à venir.

Contact : Laureline Durand, Clémentine Ageron, Marie Heuret (contact@cen-haute-savoie.org)

Association Sours (66)

Formation pour sensibiliser avec Animalle loup, support pédagogique sur le loup

L'outil pédagogique Animalle Loup, support pédagogique sur le loup conçu par l'association Sours est présent sur le terrain depuis 2012. En 2017 et 2022 il y a eu des actualisations du guide d'activités (qui a une soixantaine de propositions) et des mises à jour des outils (notamment sur la répartition du loup en France et en Europe).

Les 13 exemplaires Animalle Loup sont hébergés par des structures d'éducation à l'environnement situées dans des zones où le loup est présent (Alpes, massif Central, Vercors, Lozère, Pyrénées). Des formations organisées par l'association Sours ont lieu régulièrement afin de former les futurs utilisateurs à la diversité de la malle pédagogique.



En 2024 il y a eu trois formations : au parc national du Mercantour, au parc naturel régional du Vercors et au parc national des Écrins. Pendant deux jours, entre huit et quinze agents des parcs nationaux ou bien des accompagnateurs et éducateurs à l'environnement ont découvert la richesse, l'objectivité et la flexibilité de l'outil, qui permet de mieux connaître le loup et contribuer à le démystifier.

Au programme : la présentation des nombreux outils, les pistes pour les utiliser, les possibilités d'animation et une grande réflexion sur la communication quand on parle des grands prédateurs.

Médiation pastorale – Pyrénées-Orientales

Depuis 2018 l'association Sours informe et sensibilise les usagers de la montagne à la présence des troupeaux domestiques en estive et aux chiens de protection.

En 2024, il y a eu 27 jours d'intervention sur le terrain, entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre. Les endroits choisis ont été le col de Jou et le col de Mantet dans le massif du Canigó, et la réserve naturelle de Nohèdes dans le massif du Madres. Au total, 1240 personnes sensibilisées, dont plus d'un tiers sont des habitants des Pyrénées-Orientales.



L'action est très appréciée par les bergers et éleveurs ; selon eux, trop de randonneurs ne savent pas comment agir quand il y a des troupeaux en montagne (avec ou sans patou). Les randonneurs sont toujours partants pour avoir des informations sur le territoire et des rappels des comportements à avoir.

Cette mission de sensibilisation s'inscrit dans une démarche de transmission de connaissance et de conciliation des espaces afin de minimiser les conflits d'usages.

Contact : Carme Ruset (associationsours@gmail.com)

Association WWF France

A travers son programme **Entre Chien et Loup**, le WWF France (Fonds mondial pour la Nature) s'engage activement dans la préservation des grands carnivores, en veillant à concilier leur présence avec les activités agricoles. Selon l'ONG, la meilleure façon de protéger les populations de loups est d'aider et d'accompagner le travail des éleveurs qui sont confrontés à la prédation sur leur troupeau. La finalité des missions mises en œuvre est de favoriser une coexistence durable entre les activités humaines et les populations de loups. En Haute-Savoie, l'initiative Entre Chien et Loup déploie localement deux actions clés :

- l'aide à la surveillance des troupeaux (la nuit ou la journée). Equipés de jumelles thermiques, de matériel d'effarouchement et bénéficiant d'un campement 100 % autonome, les bénévoles peuvent intervenir soit la nuit (pour surveiller le troupeau et repousser d'éventuels prédateurs), soit la journée (pour aider les bergers à la mise en place des moyens de protection).

- la sensibilisation des usagers de la montagne. Tout au long de l'été, nos équipes de bénévoles, sensibilisent à divers endroits stratégiques. Depuis 2021, ce sont plus de 16 700 personnes sensibilisées aux enjeux de cohabitation loup/pastoralisme et sur le comportement à adopter en présence de chiens de protection.



En 2024, 120 bénévoles ont été mobilisés pour un total de 11 000 heures de bénévolat. Que ce soit pour la surveillance ou la sensibilisation, les bénévoles sont formés pendant plusieurs jours, chez un éleveur partenaire. Cette formation s'appuie sur des données scientifiques et techniques mais aussi sur des expériences vécues, issues de différentes thématiques : le pastoralisme, l'élevage, les chiens de protection, le loup...

Depuis 2023, en complément des bénévoles, le recrutement de 2 aides-bergers, de mai à mi-octobre, permet l'intervention rapide sur d'autres alpages. Cette aide, gratuite, peut être demandée par n'importe quel éleveur du département, notamment en cas de besoin urgent pendant la saison estivale. L'année dernière, les aides-bergers ont été mobilisés sur un total de 190 jours et/ou nuits sur 7 alpages différents.

Initialement implanté autour du massif du Mont-Blanc, le programme s'étend peu à peu sur d'autres territoires de Haute-Savoie.

Plus d'informations : <https://www.wwf.fr/projets/entre-chien-et-loup>

Contact : Maël Guyon (entrenchienetloup@wwf.fr)

Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes

Pasto Kézako, un site pour sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature aux réalités du pastoralisme.

Randonneurs, vététistes, traileurs, résidents ... ils sont de plus en plus à fréquenter la montagne, et ignorent ou méconnaissent souvent ce qu'est le pastoralisme. Et pourtant, derrière les magnifiques paysages qu'ils parcourent, il y a une histoire, une activité économique, le travail patient de celles et ceux qui prennent soin des troupeaux. Communiquer et sensibiliser est essentiel pour que ces pratiquants apprennent à connaître l'activité pastorale qui les entoure et comprennent l'importance de partager ces espaces en bonne intelligence.

Les services pastoraux ont toujours mené individuellement des actions de sensibilisation sur leurs départements. Depuis 2021, à travers le Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes, ils ont décidé de travailler ensemble sur une stratégie commune de sensibilisation avec pour objectifs :

- expliquer le pastoralisme, pour élargir, nuancer un point de vue, faire prendre conscience de la complexité du sujet
- déconstruire des idées reçues sur l'espace montagnard qui émergent dans l'opinion publique et qui révèlent des représentations simplistes voire erronées de la réalité
- donner accès aux professionnels du tourisme et de l'outdoor à une « boîte à outils », leur permettant de sensibiliser eux-mêmes sur leurs propres supports et réseaux de communication.



Liens utiles

-  www.pasto-kezako.fr
-  www.facebook.com/Pastokezako
-  www.youtube.com/@Pasto_Kezako
-  www.instagram.com/pastokezako

Pasto Kezako, pour qui ?

Des pratiquants d'activités de pleine nature, pour mieux connaître le pastoralisme et apprendre à mieux partager les pâturages d'altitude avec des informations concrètes : comment se comporter lors d'une rencontre avec un chien de protection ? comment randonner avec mon chien de compagnie ?...

Des professionnels du tourisme et de l'outdoor, et des collectivités avec la mise à disposition d'outils de sensibilisation : comment sensibiliser sur la question des chiens de protection ? Comment organiser une manifestation sportive en prenant en compte les autres activités sur le territoire ?...

À propos du Réseau pastoral régional

La Réseau pastoral Auvergne- Rhône-Alpes regroupe les services pastoraux de la région AuRA et le SUACI (service d'utilité agricole à compétence interdépartementale). Ces structures mutualisent leurs compétences au travers de missions d'intérêt général. Ainsi, le réseau apporte une vision régionale stratégique unie et renforcée. Pasto Kézako et le Réseau pastoral AURA est soutenu financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

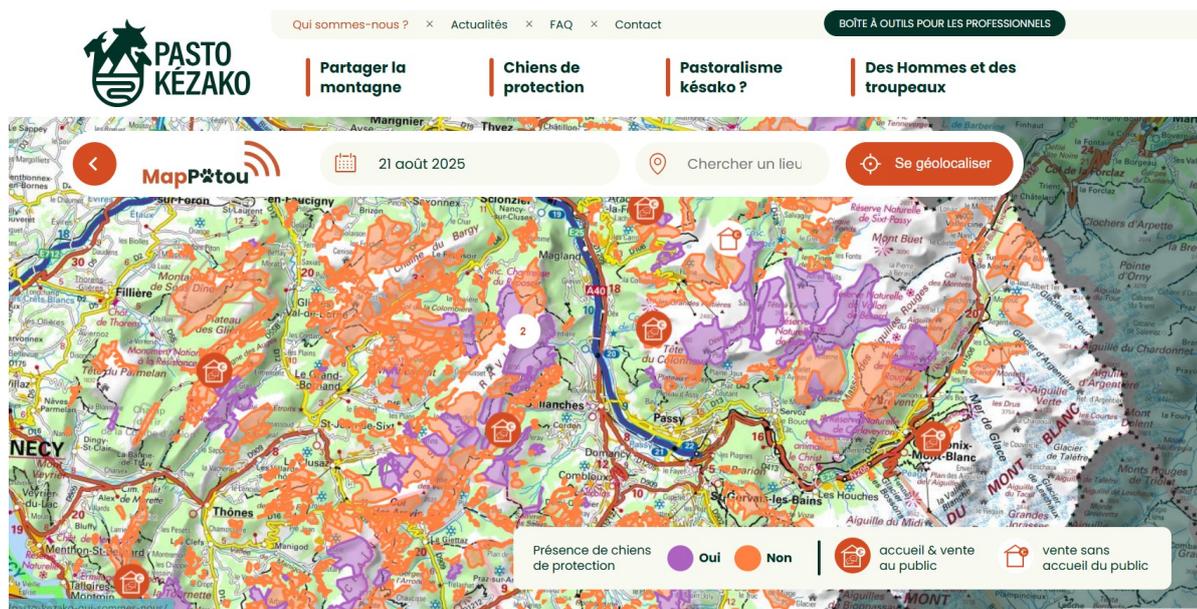
Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes

MapPatou : une carte interactive pour localiser les troupeaux protégés par des chiens de protection

Dans un contexte de prédation par le loup (et autres prédateurs), les chiens de protection restent à l'heure actuelle l'un des moyens de protection les plus efficaces.

Leur nombre est en constante augmentation (estimation : 7 000 à 8 000 chiens à l'échelle des Alpes) et leur présence engendre de nombreuses questions et craintes de la part des pratiquants d'activités de pleine nature. Pratiquants, collectivités et professionnels du tourisme expriment le besoin de savoir où sont les chiens de protection.

L'objectif de MapPatou est de renseigner le plus grand nombre de pratiquants sur la présence de troupeaux protégés, mais aussi de sensibiliser sur les bons gestes à adopter en cas de rencontre avec un chien de protection. MapPatou recense les alpages et les estives de 9 départements (01, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 73 et 74) où des chiens de protection sont potentiellement présents. Les dates renseignées sont prévisionnelles et actualisées autant que possible au cours de la saison. Ces informations sont données à titre indicatif, étant donné que le troupeau peut être déplacé.



Ces informations sont également affichées sur les applis de randonnées partenaires, avec des messages de sensibilisation. Cette donnée peut également alimenter les applications et sites de prescripteurs tel que les offices de tourisme, les applications WaffApp et Isère Outdoor, par la signature d'une convention de partenariat avec le Réseau Pastoral.

De juin 2024 à début juin 2025 le site a fait l'objet de 54 000 vues, pour déjà 21 000 utilisateurs. L'INRAE est partenaire technique de l'outil et développe l'interface.

Sociétés d'économie alpestre de Savoie et de Haute-Savoie

Sessions de sensibilisation et d'information sur les chiens de protection et le pastoralisme à destination des socioprofessionnels

Depuis 4 ans, les sociétés d'économie alpestre (SEA) de la Haute-Savoie et de Savoie organisent sur leurs territoires des sessions d'information sur les chiens de protection (leur rôle, le comportement à adopter en alpage, leur intégration au troupeau et leur éducation, les contraintes et apports pour l'éleveur dans un contexte de prédation...).

C'est aussi l'occasion de discuter des spécificités et de l'actualité du pastoralisme et des alpages ou encore de transmettre des outils utilisables par les professionnels pour mieux sensibiliser les pratiquants de montagne. Ces sessions sont proposées à l'ensemble des acteurs socioprofessionnels des territoires et se déroulent sur les alpages ou sur les exploitations d'éleveurs volontaires. Un référent local chien de protection de l'Institut de l'élevage est présent sur chaque session (ou le représentant de l'association des chiens de protections de Savoie).

Ces sessions permettent de renforcer ou de créer un espace de dialogue et de rencontre entre utilisateurs des alpages d'un même territoire. L'objectif est que chaque professionnel au contact des pratiquants d'activités de plein nature se sente plus à l'aise vis-à-vis du sujet et puisse transmettre des messages adaptés.



©SEA73 – session de sensibilisation à Valmeinier



©SEA77 – session de sensibilisation à Bernex

En Haute-Savoie, depuis 2023 ce sont plus de 250 personnes qui ont été sensibilisées grâce à ces sessions, organisées en partenariat avec la section 74 de *Domaine Skiable de France* et l'association des Offices de tourisme 74, avec le soutien du Département de la Haute-Savoie, sur l'ensemble des massifs.

En Savoie, depuis 2023, ce sont plus de 200 personnes qui ont été sensibilisées en Tarentaise, Val d'Arly, Beaufortain et Maurienne.

Les SEA 73 et 74 ont été soutenues par la DREAL dans le cadre du Plan national d'actions Loup et activités d'élevage. Ces journées répondent à une forte demande d'information sur ces sujets émanant des socioprofessionnels.

Contact : Solenne Groos (solenne.groos@sea74.fr), Audrey Alluin (aalluin@sea73.fr)



Crédit photographique : Freepik

Directeur de la publication : Renaud Durand
Rédaction : DREAL Auvergne Rhône-Alpes
Réalisation : Mission loup – Service Eau, Hydroélectricité et Nature – DREAL AuRA
DREAL Auvergne Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry, 69006 Lyon